



Métabief

le journal de la commune de metabief **infos**

Après une longue interruption nous reprenons la publication de Métabief infos, le journal de la commune de Métabief, que vous retrouverez désormais tous les trimestres dans votre boîte aux lettres !

Ça s'est passé à metabief



* Une première en France : la station de Métabief propose à la location à partir du 2 juin, une trentaine de cyclomoteurs électriques baptisés e-tricks. Plusieurs boucles sont proposées au départ de Métabief, une nature et une culture.



* Les 27 et 28 juillet, douzième édition du Festival de la Paille. Plus de 12.000 spectateurs, venus de toute la France, vibrent au son des nombreux concerts.



* La seconde édition de l'Open enduro, premier rendez-vous de la saison, a rassemblé à Métabief les 5 et 6 mai, les meilleurs pilotes de la discipline.



* Le 10 février, la municipalité reçoit Alice SANCEY-RICHARD à laquelle le Président de la République Nicolas SARKOZY avait remis la légion d'honneur en novembre 2011.



* Le 22 janvier, en présence de nombreuses personnalités et de la population, Jean-François HUMBERT, sénateur du Doubs, décore Bruno MUTIN, 1er adjoint, pour 3 décennies au service de la commune.

* Été animé grâce au Comité des Fêtes avec, en point d'orgue, les jeux inter-villages à la mi-août.



* En présence de Claude JEANNEROT, Président du Conseil Général du Doubs, présentation à Métabief du programme de neige de culture. La première tranche s'étend sur 30 ha avec une retenue collinaire. Les travaux sont prévus de mai à novembre 2013.



Un plan local d'urbanisme opérationnel

Un PLU pour quoi faire ?

>> Le nouveau PLU de Métabief a été approuvé en conseil municipal par les délibérations en dates du 14 novembre 2011 et du 11 avril 2012. Il est officiellement applicable depuis le 1er mai 2012.

>> Le PLU a pour objet de réglementer non seulement les projets de construction de chacun des administrés de Métabief, mais également ceux de la commune ou d'investisseurs privés. A ce titre, il est le garant d'un développement urbanistique cohérent et maîtrisé.

>> Le plan de zonage complet, ainsi que son règlement associé, sont disponibles sur le site de la mairie : www.metabief.fr à la rubrique VOTRE MAIRIE > URBANISME-PLU

>> Pour le moment les capacités d'alimentation en eau de la commune ne permettent pas l'ouverture de nouvelles zones à urbaniser.



Un front de piste en transformation

>> En août 2012 le Syndicat Mixte du Mont d'Or (SMMO), en charge de la gestion et du développement de la Station a fait part à la commune de ses intentions en matière d'aménagements.

>> Le SMMO, qui porte un projet de restructuration du domaine skiable, souhaite également configurer le front de site de Métabief pour :

- améliorer l'accueil des clients,
- dynamiser le site en créant un pôle d'animation, une école VTT, une zone ludique été/hiver, un jardin d'enfants et une zone nordique.

>> Afin de pouvoir accueillir l'ensemble de ces projets, une évolution de la zone du PLU englobant le front de piste sera nécessaire.

>> Dans ce cadre, une procédure de révision simplifiée du PLU a été lancée, par la commune, le 10 septembre dernier.

Déclarations Préalables - Permis de Construire

Vous souhaitez changer vos fenêtres, agrandir votre maison ou mettre en place une clôture ? Venez vous renseigner en mairie car une déclaration est peut être nécessaire.

>> Etape 1 : savoir dans quelle zone du PLU se situe votre projet : Le plan de zonage vous indiquera la zone qui correspond à votre projet. Chaque secteur localisé sur le plan est associé à un règlement d'urbanisme bien particulier avec ses règles spécifiques.

>> Etape 2 : vérifier que votre habitation n'est pas soumise à un « règlement de lotissement » spécial :

En général, s'il existe un règlement de lotissement, il a été joint à l'acte de vente.

- si votre règlement a plus de 10 ans : c'est le PLU en vigueur qui s'applique.

- si votre règlement a moins de 10 ans : c'est lui et lui seul qui dicte les lois à respecter en matière d'urbanisme.

>> Déclaration préalable :

Elle est généralement demandée :

- pour des travaux de moins de 20 m² (le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone U ou UC et si la surface de la construction ne dépasse pas 170 m² après réalisation).

- pour des travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

- pour des travaux changeant la destination d'un bâtiment, par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation, même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

- pour l'établissement de clôtures.

>> Permis de construire :

Il est exigé pour des travaux de grande ampleur.

>> www.service-public.fr

Outre l'apport de nombreuses informations utiles, le site internet : www.service-public.fr permet également de télécharger les formulaires de demande.



Gestion de l'eau potable : quoi de neuf ?

Un nouveau contrat avec Gaz et Eaux

>> En juin 2005, la commune de Métabief a confié la gestion de son réseau d'eau potable, ainsi que de ses équipements de production, à la société Gaz et Eaux.

Initialement prévu jusqu'en juin 2013, le contrat a été remplacé par un nouveau, adopté en juillet 2012, afin de mieux répondre aux attentes de la collectivité et de ses habitants.

>> Le lancement de la procédure du choix d'un délégataire de service public a abouti à la signature d'un contrat d'une durée de 12 ans, comportant notamment deux innovations majeures :

- un système de télérelève performant devant permettre à chacun de mieux gérer ses consommations d'eau,
- un logiciel visant à optimiser la localisation et l'implantation des réseaux.



Captage du Bief Rouge



Captage du Crêt de la Chapelle

La télérelève : quels avantages ?

>> Le télérelevé d'un compteur d'eau permet d'obtenir le relevé de l'équipement sans avoir besoin d'y accéder directement.

>> Les avantages sont nombreux :

- augmentation de la fréquence des relevés,
- gestion automatisée de la facturation,
- détection des fuites dans les canalisations du réseau d'eau,
- détection des casses, vols ou tentatives de détérioration du compteur,

- diminution des effectifs et, par voie de conséquence, l'allègement des charges de personnel.

>> Dans les faits, on estime une baisse de la consommation d'eau de l'ordre de 10 à 30 % suite à l'installation d'un réseau de télérelève avec accès aux données par les consommateurs finaux.

Nouveaux captages : où en sont les recherches ?

>> Actuellement l'ouverture de nouvelles zones à urbaniser est toujours bloquée. La commune travaille sur la possibilité d'utiliser l'ancien forage « des Viscernois » localisé au nord de la rue du même nom.

>> Les capacités de cet ouvrage, effectué en 1956 pour une étude de recherche en eau par le SIVOM du Mont d'Or et du Lac Saint-Point, n'avaient pas pu, à l'époque, répondre aux besoins en eau demandés. Cependant, devant les difficultés à trouver des sources d'eau de qualité et facilement exploitables, cette option mérite aujourd'hui d'être à nouveau étudiée.

MEMO

Les chiffres clés de l'année 2011

- > 100 % d'analyses bactériologiques conformes
- > 1.033 habitants desservis
- > 969 clients
- > 144.135 m³ d'eau facturés
- > 24,66 kilomètres de canalisations

Le prix de l'eau - 2ième semestre 2012

- > Prix de l'eau au m³ :
 - composante eau potable : 0,85 € / m³
 - composante assainissement : 0,83 € / m³
 - soit au total : 1,68 € / m³
- > Prix de l'abonnement :
 - 65,89 €

Economie générale du nouveau contrat 2013/2025

- > charges d'exploitation annuelles : 115.076 €.
- > recettes annuelles d'exploitation du délégataire : 117.544 €
- > assiette de facturation :
 - nombre d'abonnements au service : 2.380
 - nombre de m³ facturés : 131.000 m³



Forage des Viscernois

Plus de services pour les familles



Thifaine SALVI, notre nouvelle directrice en charge de la cantine, du périscolaire et du centre de loisirs

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) du Mont d'Or en quelques chiffres :

>> 346 élèves scolarisés à la rentrée de septembre 2012 dont 216 en primaire et 130 en maternelle

>> 5 communes :

Métabief, Les Hôpitaux-Neufs, Les Hôpitaux-Vieux, Saint-Antoine, Le Touillon.

>> 4 structures d'accueil :

- Métabief : 5 classes
- Les Hôpitaux-Neufs : 5 classes
- Les Hôpitaux-Vieux : 2 classes
- Saint Antoine : 2 classes

>> 14 classes réparties :

- Pour le primaire

[11 professeurs des écoles]

Métabief : CE2 : 25 élèves
CE2/CM1 : 22
CM1 : 25
CM1/CM2 : 22
CM2 : 25

Les Hôpitaux-Vieux : CE1 : 27
CP : 24

Saint-Antoine : CE1 : 25
CP : 21

- Pour la maternelle

[6 professeurs des écoles + 5 ATSEM]

Les Hôpitaux-Neufs : PS1 : 25
PS2 : 25
MS : 27
MS/GS : 26
GS : 27

Cantine, périscolaire et centre de loisirs

Au début des années 2000 la commune de Métabief s'est dotée d'une cantine scolaire gérée par les employées de la commune. En 2010, un périscolaire y a été ajouté.

Vu l'augmentation importante de la demande de la part des parents d'élèves du RPI ces dernières années, les élus ont décidé de confier cette tâche à des professionnels habilités à gérer ce type de structure.

Ainsi, depuis septembre 2012, l'association Familles Rurales du Doubs a pour mission de gérer la cantine et le périscolaire. On dénombre à ce jour près de 80 enfants inscrits à la cantine et 20 au périscolaire. Environ 150 familles sont concernées.

L'entreprise du Château D'Uzel, spécialisée dans la restauration collective en liaison froide, fournit des repas équilibrés chaque jour.

Un CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement), proposant des activités complémentaires les mercredis et durant les vacances scolaires, a également pu voir le jour. Il compte actuellement 15 inscrits.

Renseignements et inscriptions au 03 81 38 98 63.

Du neuf au RPI



Crédits photos RPI : M. VOYNET

Le bâtiment de la maternelle des Hôpitaux-Neufs devenant trop exigu, en 2011 les 5 communes du RPI se sont engagées par le biais d'une convention sur la construction d'un agrandissement pour la rentrée 2012/2013. Et c'est avec joie que professeurs et élèves ont investi les magnifiques locaux ce 4 septembre 2012.

En parallèle, les professeurs des écoles du primaire, les parents d'élèves et les élus se sont mobilisés pour demander une ouverture de classe afin d'absorber le nombre croissant d'enfants scolarisés. Cette demande fut acceptée par l'inspection académique dès juillet ce qui permit d'éviter des classes de 30 élèves et plus !